

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 14825

présenté par

M. Brotherson, Mme Bourouaha, M. Castor, M. Chailloux, M. Chassaigne, M. Dharréville,
Mme Faucillon, M. Jumel, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot,
M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu, M. Tellier, M. William et
M. Wulfranc

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 5 par la phrase suivante :

« Il publie également les données ayant permis la construction de ces indicateurs. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à préciser que les données sources ayant permis de construire les indicateurs sur les travailleurs de cinquante ans et plus devront être rendues publiques.